Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays Comminges Pyrénées
Rapport d'activités 2017

PRESENTATION DU TERRITOIRE ET DE SON ENGAGEMENT

Depuis la restructuration intercommunale effective au 1er janvier 2017, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays Comminges Pyrénées regroupe les 3 communautés de communes du sud du département de la Haute-Garonne, Cœur et Coteaux du Comminges, Cagire Garonne Salt et Pyrénées Haut Garonnaises, soit 236 communes et plus de 77.000 habitants, sur une large superficie de 2.140 km².

Il est administré par un comité syndical composé de 52 délégués titulaires et de 52 suppléants, assisté par un bureau composé de 23 élus, dont les 3 présidents des communautés de communes, qui participent activement à la définition de la stratégie territoriale.

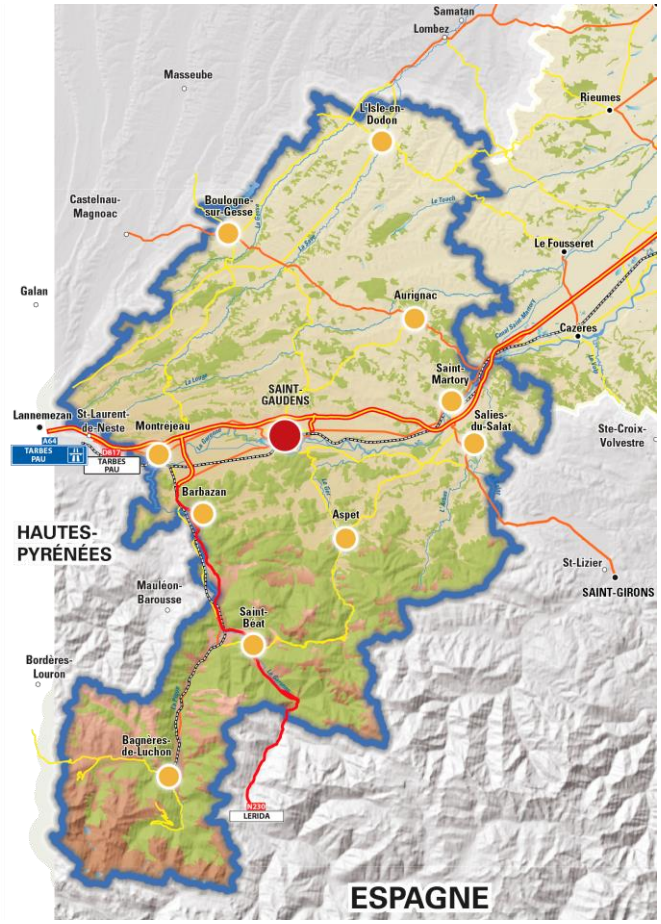

Cadre de contractualisation des politiques territoriales, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays Comminges Pyrénées est missionné par ses membres pour accompagner les porteurs de projets et mettre en œuvre une animation territoriale autour de thèmes fédérateurs et structurants pour le territoire, en lien avec de nombreux partenaires :

- Aménagement et planification, via l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale ;
- Tourisme, dans le cadre de la poursuite du contrat SPôTT (contrat de structuration de pôles touristique territorial) ;
- Animation territoriale filière forêt bois, en complémentarité avec l'ensemble des partenaires ;
- Santé, grâce à la mise en œuvre d'un contrat local de santé ;
- Accompagnement des porteurs de projets (en mobilisant les outils financiers que sont notamment le Contrat Régional Unique, le Contrat de Ruralité et le programme LEADER, pour lequel le Pays est porteur d'un Groupe d'Action Locale). En 2017, ce sont près de 80 porteurs de projets qui ont été accompagnés dans la structuration de leur projet, la mise en réseau ou la recherche de financements.

PRESENTATION DE L'EQUIPE DU PAYS

L'équipe du pôle développement territorial du PETR Pays Comminges Pyrénées est composée de 7 personnes :

- Sandrine Gajan, assistante administrative ;
- Marie Bouilhol, animatrice du programme Leader ;
- Florence Croutch, gestionnaire du programme Leader à mi-temps et chargée de communication à mi-temps ;
- Pauline Pettré, coordinatrice du contrat local de santé ;
- Mathilde Guyot, chargée de mission économie tourisme et cheffe de projets Plan Climat ;
- Flavien Lallart, conseiller info-énergie ;
- Pauline Boland, directrice et cheffe de projets SCoT.

Le Pays a travaillé cette année à la structuration d'un service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme, ce qui a un impact important sur les effectifs du PETR. L'équipe du pôle ADS, recrutée au mois de décembre 2017, est composée de 5 personnes (dont 2 mises à disposition) :

- Séverine Pierre, cheffe de pôle ADS ;
- Agnès Bestagne, assistante administrative ;
- Virginie Daneau ;
- Sonia Chargé ;
- Nathalie d'Argenlieu.

La mise en œuvre d'une ingénierie compétente au service du territoire a été rendue possible par le soutien majeur des communautés de communes membres du PETR, mais également grâce au soutien des partenaires du Pays :

- le Conseil départemental de la Haute-Garonne, qui participe au financement du fonctionnement du PETR et apporte un important soutien technique, dans le cadre de la charte pour un développement équilibré des territoires, signée le 14 novembre 2016, pour une durée de 5 ans. Il a aussi contribué au financement de l'étude GEMAPI ;
- la Région Occitanie, qui participe au financement de l'ingénierie du Pays et de l'Espace Info Energie ;
- l'Agence Régionale de Santé, qui co-finance la coordination du contrat local de santé ;
- l'ADEME, qui apporte un soutien financier au fonctionnement de l'Espace Info Energie (animation, communication), à l'étude Plan Climat
- l'Agence de l'eau Adour-Garonne, qui co-finance l'étude GEMAPI et l'animation dédiée ;
- le commissariat général à l'égalité des territoires, qui cofinance le plan d'actions tourisme au travers des crédits Massif ;
- l'Europe, qui apporte un large soutien financier au Pays (animation gestion du programme Leader, étude desserte forestière et animation filière forêt bois, étude et animation plan climat).

DETAIL DES TRAVAUX CONDUITS EN 2017

Suite à la recomposition territoriale effective depuis le 1er janvier 2017, et à la nomination d'un nouvel exécutif à la tête du Pays, le Pays a travaillé auprès des nouveaux élus à faire connaître la structure, les projets portés, à mettre en place une nouvelle organisation (nouvelles commissions de travail…), dans la continuité des projets et missions d'animation territoriale, de coordination, de mise en réseau et d'accompagnement des porteurs de projets.
La priorité a été donnée par les élus sur certains projets phare : l'élaboration du SCoT, la dynamique de l'animation du programme Leader, le déploiement d'un service territorialisé d'application du droit du sol.

I. Animation des démarches contractuelles

Dans le cadre du Contrat Régional Unique 2015-2017, l'équipe du Pays assure l'animation de cette démarche, accompagne les porteurs de projets dans la recherche de co-financements, la structuration de leurs projets et fait le lien avec ses partenaires et les services de la Région.
Le comité de pilotage stratégique et de suivi du Contrat Régional Unique s'est réuni deux fois cette année les 2 mai et 13 octobre 2017, en vue de présenter et de finaliser la maquette 2017 : 45 projets sont inscrits dans la maquette 2017 du CRU Pays Comminges Pyrénées, pour un montant prévisionnel d'opérations de 12.050.571,99 € (montant éligible).

En complément de l'animation du CRU, le Pays a signé avec l'Etat un contrat de ruralité le 17 juillet 2017 : 16 projets soutenus dans le cadre du CDR, pour un montant prévisionnel d'opérations de 9.379.620.92 €.
Le travail en vue de conventionner avec l'Etat a permis au Pays de renforcer sa présence sur le territoire et sa connaissance des projets.

Le Pays a également participé aux travaux menés par ses partenaires institutionnels : Parlement de la montagne, stratégie Occitanie 2040, schéma régional de développement du tourisme et des loisirs, stratégie régionale pour la croissance et l'emploi, organisés par la Région, schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité aux services publics, observatoire de l'habitat, organisés par le Conseil départemental de la Haute-Garonne en lien avec l'Etat…

II. Animation du Groupe d'Action Locale (GAL) LEADER

L'équipe Leader du Pays a mené en 2017 un travail conséquent en vue de faire connaître le programme, informer, conseiller et accompagner les porteurs de projets ainsi qu'animer le GAL.

Le comité du GAL s'est réuni 7 fois en 2017 (le double-quorum a toujours été atteint).
Trois temps ou réunions d'informations (en plus des points d'étape réguliers auprès des élus du PETR en bureau et comité syndical) ont été menés :

- Le 16 janvier : réunion du réseau des techniciens des communautés de communes, qui a permis de faire un point sur le programme et d'élaborer une infographie à destination des porteurs de projets
- Le 22 juin : conférence des Maires
- Le 17 octobre : point sur le programme LEADER et les projets présentés en Commission Tourisme Culture Patrimoine du Pays

Par ailleurs, la mise en place en 2016 de nouveaux outils de communication (site internet et Facebook) profite également au programme LEADER pour diffuser des informations :

- La page du site internet dédiée au programme LEADER permet de donner un premier niveau d'information aux porteurs de projets potentiels et de faire connaître les possibilités d'aide du programme (plusieurs porteurs de projets ont découvert le programme par le site internet) ;
- Le site internet et la page Facebook sont par ailleurs une manière de communiquer sur les projets soutenus par le GAL

Au total en 2017, 18 projets ont été présentés au GAL.
Le tableau ci-dessous dresse un récapitulatif de l'état d'avancement des projets au regard de la procédure Leader parmi l'ensemble des 28 dossiers présentés depuis la mise en place du GAL en décembre 2015.

Nombre de projets présentés au GAL (analyse préalable)	Nombre de projets envoyés en DDT (instruction demande d'aide)	Nombre de dossiers annulés et reportés par les porteurs de projets	Nombre de dossiers programmés	Nombre de dossiers sélectionnés par le GAL	Nombre de dossiers engagés (conventions ou arrêtés d'attribution signés)
28	17	2 (dont 1 qui avait été envoyé en DDT)	10	10/10	1

Rappel des objectifs en matière d'engagement :

2017	***2018***	*2019*	*2020*
15%	*35%*	*75%*	*100%*
390 000 €	*910 000 €*	*1,95 M€*	*2,6 M€*

L'objectif sur lequel se sont engagés le Pays et le GAL est d'atteindre 15% des engagements en 2017. Au vu des retards de procédures (qui ne relèvent pas des GAL), l'objectif pour 2017 est d'atteindre 15% de la programmation de l'enveloppe financière.

Le taux de programmation au 31 décembre 2017 est de 16 % (soit 415 323,84 € d'aide attribuée auprès de 10 projets dont l'animation/gestion Leader du Pays).

Répartition des 18 projets présentés au comité du GAL en 2017 :

Par fiche-action	Fiche-action 1 : 1 projet Fiche-action 2 : 1 projet Fiche-action 3 : 4 projets (dont 1 dossier Pays) Fiche-action 4 : 3 projets Fiche-action 5 : 3 projets Fiche-action 6 : 2 projets Fiche-action 8 : 1 projet Fiche-action 9 : 1 projet (dossier Pays) Fiche-action 10 : 1 projet Fiche-action 11 : 1 projet (dossier d'animation/gestion Leader du Pays)
Par type de bénéficiaire	Porteur de projets publics : 14 (3 projets portés par des communes, 5 projets portés par des communes et 3 projets portés par le Pays dont le dossier animation/gestion Leader 2017, 2 projets portés par des organismes consulaires et 1 projet porté par le Centre des Monuments Nationaux) Porteur de projets privés : 4 (associations)
Par zone géographique (communauté de communes)	Cœur et coteaux de Comminges : 8 Cagire Garonne Salat : 1 Pyrénées Haut-Garonnaises : 2 Pays : 7 A noter que plusieurs projets rayonnent sur l'ensemble du Pays

Au-delà des projets présentés au GAL pour une demande d'aide au programme LEADER, 43 porteurs de projets ont été rencontrés (qui pour certains sont à l'initiative de plusieurs projets).
En synthèse, sur l'ensemble des projets :

- 15 projets sont éligibles au programme Leader (hors dossier d'animation/gestion Leader) – 8 d'entre eux ont été présentés en comité du GAL ou le seront d'ici fin 2017 ;
- 21 projets sont à l'état d'idée ;
- 16 ne sont pas éligibles au programme Leader.

Enfin, un groupe de travail « évaluation » a été mis en place en 2017.
Réuni une fois le 9 novembre, il se compose de membres volontaires du GAL (issus du collège public et privé). Les objectifs (convenus en Comité le 16 juin 2017) seront d'identifier les indicateurs et informations pertinentes à capitaliser, la méthode et enfin, la manière d'utiliser et valoriser l'évaluation (notamment en termes de communication). Les propositions du groupe de travail seront soumises à la validation du GAL au premier Comité 2018 afin de valider le travail à mener pour l'année.

III. Elaboration et animation du Schéma de Cohérence Territoriale

Dès son élection en mars 2017, le nouvel exécutif du Pays a souhaité donner la priorité à l'élaboration du SCoT, sur la base d'un calendrier resserré : l'objectif est d'arrêter le projet à l'été 2018, afin d'approuver le SCoT à l'été 2019.

Calendrier prévisionnel :

- Fin 2017 : présentation du PADD
- Juin 2018 : arrêt du projet
- Juin 2019 : approbation du SCoT

Pour ce faire, la gouvernance du SCoT a été revue et une commission SCoT a été mise en place et s'est réunie à 7 reprises en 2017 pour travailler sur l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables.

Le travail relatif au Projet d'Aménagement et de Développement Durables a été présenté en comité syndical le 4 décembre 2017, puis devant les conseils communautaires des 3 communautés de communes, afin de faire connaître largement et d'enrichir le travail. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables sera débattu en février 2018.

Une réunion a associé les personnes publiques associées et consultées le 19 septembre 2017, en vue d'échanger autour des éléments de diagnostic territorial. L'ensemble des travaux du SCoT est à retrouver via le lien suivant : https://drive.google.com/drive/folders/0B7kZH_QXe0i1dEgzczZPcUx4OHM?usp=sharing

Le lancement d'un plan climat air énergie territorial à l'échelle du Pays permettra d'enrichir le volet climat air énergie de la stratégie territoriale inscrite dans le SCoT et de faire connaître plus largement les travaux du SCoT.

Des rencontres ont également eu lieu avec les acteurs du territoire et les SCoT voisins pour présenter la dynamique engagée, partager des enjeux et retours d'expérience.

Le PETR a délibéré favorablement à l'inscription dans la démarche InterSCoT initiée à l'échelle du grand bassin toulousain. Ce dispositif partenarial vise à partager une vision commune de l'aménagement du territoire, en lien et en complémentarité avec la métropole toulousaine, et à mutualiser des missions (dresser un état des lieux, formaliser de grands enjeux sur des thèmes transversaux, suivre les évolutions du territoire interSCoT, échanger et diffuser l'information, mutualiser les ressources).

En parallèle, le Pays suit l'élaboration des documents d'urbanisme sur l'ensemble du territoire en qualité de personne publique associée à ces travaux.

IV. Animation territoriale tourisme

Sur la base du travail conduit dans le cadre du contrat SPôTT (structuration des pôles touristiques territoriaux) et grâce au soutien de nos partenaires financiers (41.000 €, co-financés à près de 80% par la région Occitanie, le Commissariat de Massif et le programme Leader), le Pays est engagé dans un plan d'actions qui se poursuivra en 2018, qui se concentre autour de 3 types d'actions.
Une commission Tourisme Culture Patrimoine se réunit régulièrement pour enrichir les réflexions et réunit des élus au Pays Comminges Pyrénées et les vice-présidents chargés du tourisme et de la culture des communautés de communes.

➢ *Actions* Communication

L'avancée sur ces actions s'est largement appuyée sur le groupe de travail dédié, qui s'est réuni à 4 reprises à partir de mars 2017.
Les échanges ont tout d'abord permis d'orienter le projet de carte touristique et de photothèque/vidéothèque vers celui de la création d'un *Carnet de Voyage* de la destination touristique Comminges Pyrénées, associé à une vidéo de promotion, permettant d'appuyer le travail de promotion des offices de tourisme sur les salons touristiques notamment.

Après une phase de consultation d'agences de communication intéressées par le projet, le Pays Comminges Pyrénées a retenu l'agence *l'Ours en Plus* pour un montant de 21 600 € TTC, incluant la création du carnet de voyage, le montage de vidéo de promotion, ainsi qu'en sus, le montage de 3 portraits vidéo, permettant de mettre en valeur une activité ou un professionnel du territoire.

La réunion de lancement s'est tenue en juillet 2017 avec les membres du groupe de travail.
Depuis, l'agence de communication a réalisé deux reportages sur la période estivale et un reportage fin septembre.
Un dernier reportage est prévu en début d'année 2018, sur les activités et ambiances hivernales du territoire.

➢ *Actions* Randonnées - Itinérance

Le développement de l'activité randonnée et la valorisation de l'itinérance sont un cap important partagé par les élus du territoire.

Un premier groupe de travail sur la thématique s'est tenu en avril 2017 pour que chacun des membres présente son travail et ses attentes en matière de randonnée.
Sur la base du retour d'expérience de l'ex communauté de communes du Canton de Saint Béat, le groupe de travail a proposé qu'un diagnostic des chemins de randonnées existants soit réalisé en utilisant au sein des 3 communautés de communes, un même logiciel de gestion des itinéraires, le logiciel Geotreck, mis à disposition par le Pays Comminges Pyrénées.

Développé par les parcs nationaux, ce logiciel a été déployé sur les Pyrénées jusqu'en juin 2017 par l'Association de Promotion de l'Economie Montagnarde (APEM). L'APEM ayant été dissoute au printemps 2017, les services qu'elle gérait, dont Géotreck, ont été repris par Open IG, autre association spécialisée en géomatique. Le fonctionnement de l'association, notamment les conditions d'adhésion et de cotisation ont compliqué et ralenti le déploiement du logiciel sur le territoire.

Les réflexions en cours sur le déploiement d'un outil SIG à l'échelle du Comminges, et qui pourrait intégrer un module de randonnées, appellent un arbitrage rapide des élus sur la pertinence à engager le déploiement de Geotreck.

- **Actions *Montée en compétence***

La mise en œuvre des actions relatives aux eductours/voyage d'étude et à la formation du personnel des offices de tourisme est programmée sur 2018, lorsque les fusions des structures auront été réalisées, en fonction des besoins et de la trajectoire que les élus souhaiteront donner à ces actions.

Dans le but d'assurer la cohérence et la complémentarité des actions engagées sur le territoire, le Pays est également associé aux travaux conduits par les communautés de communes et les offices de tourisme.

V. Mise en œuvre et coordination d'un Contrat Local de Santé

Grâce au soutien financier apporté par l'Agence régionale de Santé, le Pays est engagé dans la coordination d'un contrat local de santé, signé le 5 juillet 2016, pour 5 ans, qui vise à accompagner, dynamiser, mettre en relation les différentes parties prenantes et à articuler les services pour proposer une prise en charge globale de la santé.

Il a vocation à mettre en relation les besoins spécifiques du territoire et les objectifs régionaux de santé publique : réduire les inégalités sociales et territoriales de santé, proposer des solutions pour une offre de santé de proximité et mieux articuler les dispositifs existants.

Dans la continuité de l'année 2016, de nombreuses rencontres ont eu lieu avec les acteurs du territoire et les porteurs de projets. La synthèse de ces différents échanges a permis de mieux cerner les besoins en matière de santé sur le territoire et les projets susceptibles d'émerger.
En complément des projets suivis et accompagnés, des groupes de travail se sont mis en place sur le thème de la communication, des transports et de l'alimentation / activité physique.
Des actions et projets structurants ont vu le jour dans ce cadre, notamment :

- des actions en direction des enfants et des jeunes ont été mises en œuvre dans le cadre de l'appel à projets « villes actives Programme National Nutrition Santé » (PNNS), en lien avec l'Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS) et ont obtenu 11 300 euros de subventions pour des actions ;
- la mise en place d'un conseil local en santé mentale ;
- un partenariat avec l'INSERM pour participer au projet de recherche « Printemps », qui repose sur la création et l'évaluation d'une application pour smartphone et d'un site internet de prévention de la souffrance psychique et du suicide ;
- des journées de vaccination à destination des jeunes et des personnes en situation de précarité ;
- l'amélioration de l'accueil des étudiants en santé sur le territoire ;
- une lettre d'information santé…

Le comité de pilotage du CLS s'est réuni le 20 octobre 2017, réunissant largement les partenaires autour du contrat local de santé, dont l'Agence Régionale de Santé, le centre hospitalier Comminges Pyrénées, l'association

santé territoire Comminges Barousse Val d'Aran. Un bilan positif a été dressé du travail conduit dans ce cadre, avec la nécessité de trouver des solutions de financement aux projets émergents.

VI. Animation filière forêt-bois

L'animation filière forêt bois a l'ambition de travailler de l'amont à l'aval de la filière autour des objectifs majeurs ;

- de mobilisation du bois issu des forêts commingeoises, en identifiant la ressource et ses conditions d'exploitation, en mobilisant les propriétaires, en ayant une connaissance fine des besoins en compétences et investissements nécessaires à l'exploitation forestière ;
- de diversification de l'utilisation du bois en aval : développer l'utilisation du bois énergie en complément du bois industrie, et valoriser le bois d'œuvre et le bois construction
- de création des conditions de valorisation du bois local auprès des artisans locaux (connaissance des besoins en investissements des scieurs, mobilisation des artisans, sensibilisation en vue de la réappropriation de la ressource locale, marketing territorial) ;

Pour ce faire, le Pays a reçu le soutien financier du programme européen FEADER, qui a apporté un cofinancement de 53% sur les coûts relatifs à l'étude desserte forestière et l'animation liée, soit 20 025 € sur les 37 783 € de dépenses prévisionnelles.

➢ **Réalisation d'une étude sur la desserte forestière et la mobilisation des bois en forêt de montagne**

Cette étude vise à synthétiser les données existantes sur les forêts de montagne du Comminges et à faire un diagnostic des difficultés d'exploitation des massifs forestiers, notamment au niveau de la desserte forestière. L'étude doit ainsi permettre de vérifier si la desserte est un frein à la mobilisation de davantage de bois, et le cas échéant, elle doit permettre d'être un support à l'élaboration de propositions de maintien de la desserte ou de création de nouveaux itinéraires, dans les secteurs pertinents au regard du coût de l'exploitation forestière et des autres enjeux de la forêt (tourisme, biodiversité, sécurité incendie…).
Sur la base d'un cahier des charges co-construit avec les principaux partenaires de la filière, le Pays a retenu en février 2017 les bureaux d'études ALCINA et Pyrénées Cartographie pour l'accompagner sur ce projet.

Lancée lors d'un comité de pilotage en avril 2017, pour rappeler les objectifs et valider la méthodologie, l'étude a ensuite donné lieu en juin 2017 à un séminaire sur une journée, où l'ensemble des utilisateurs de la forêt (exploitants forestiers, associations de randonnée, association de protection de l'environnement...) et partenaires institutionnels ont pu s'exprimer et co-construire des secteurs d'intérêt, où les réflexions sur l'amélioration et la création de la desserte forestière doivent se concentrer.

Ces secteurs ont fait ensuite l'objet d'une concertation auprès des élus locaux ;

- en ligne, via une cartographie interactive
- lors de réunions avec les maires des secteurs concernés
- lors de présentations en commission thématique, dans les communautés de communes

➢ **Animation pour développer les débouchés et l'utilisation du bois local**

Le Pays Comminges Pyrénées a multiplié les rencontres et échanges avec les partenaires et acteurs de la filière pour développer les débouchés les plus valorisants pour le bois local.

Bois énergie
Le Pays a lancé en fin d'année 2016 un recensement volontaire auprès des communes des projets éventuels de bois énergie.
Ce premier travail, complété par une veille sur les projets du territoire, a permis de rentrer en contact avec une vingtaine de communes exprimant le souhait d'envisager une solution bois énergie dans leur projet de rénovation ou de construction. Une douzaine de visites sur site ont ensuite été organisées en collaboration avec la mission Bois énergie de l'UGS Collectivités Forestières pour proposer une note d'opportunité aux élus locaux. Trois de ces projets ont fait l'objet d'un retour au Syndicat D'Electricité de la Haute-Garonne, en cours de structuration d'une compétence réseau de chaleur.

En parallèle, le Pays Comminges Pyrénées a été retenu par l'ADEME pour travailler à la passation d'un contrat territorial de développement des énergies renouvelables thermiques. Ce contrat, qui devrait être effectif dès 2018, permettra au Pays d'obtenir un soutien financier pour le travail d'animation qu'il a entamé, et de regrouper dans un même contrat plusieurs porteurs de projet, en leur permettant d'accéder aux subventions du Fonds Chaleur auxquelles ils n'auraient individuellement pas accès au vu des seuils d'éligibilité. L'accompagnement des projets est en parfaite adéquation avec les missions du Pays, en particulier dans la perspective de l'élaboration d'un plan climat.

Bois d'œuvre et bois construction
Le Pays a poursuivi en 2017 ses rencontres avec des entreprises de la première et de la deuxième transformations pour connaître leurs habitudes de travail et repérer d'éventuels besoins ou projets d'investissements à accompagner.

En parallèle, le Pays a entamé, au quotidien dans l'accompagnement de porteurs de projets, et lors de temps de présentation dédiés, un travail de prescription et de sensibilisation auprès des porteurs de projets, notamment public, sur le bois construction et le bois d'ameublement.

De plus, en partenariat avec l'UGS CoFor et les autres territoires des Pyrénées Centrales, le Pays est associé à une réflexion sur le montage de « plateformes bois local » permettant aux artisans de s'approvisionner en bois des Pyrénées. Une étude technico-économique, portée par l'Association de Valorisation des Bois Pyrénéens devrait permettre de vérifier les conditions techniques et financières de la mise en place de ces plateformes.

VII. Lancement d'un Plan Climat Air Energie Territorial

Dans le cadre d'une démarche collective, les élus du territoire ont souhaité s'engager dans l'élaboration d'un plan climat air énergie territorial, et ont ainsi répondu à l'appel à projets de l'ADEME *Territoires engagés dans une transition énergétique et écologique ambitieuse*, pour lequel le territoire a été retenu.
En effet, au 1er janvier 2019, les communautés de communes de plus de 20 000 habitants, comme c'est le cas de la communauté de communes Cœur et Coteaux du Comminges, devront avoir adopté leur Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET ou Plan Climat), valable 6 ans. Pour les communautés de communes plus petites, comme les communautés de communes Cagire Garonne Salat et Pyrénées Haut Garonnaises, cette démarche reste pour le moment volontaire.

Par souci de mutualisation et de complémentarité avec les travaux engagés sur le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), elles ont confié la mission d'élaboration du Plan Climat du territoire au Pays Comminges Pyrénées. L'étude préalable nécessaire à l'élaboration du Plan Climat est estimée à 96 000 € TTC, et est subventionnée à 80% par l'Agence de l'environnement et de maîtrise de l'énergie (ADEME), et par le programme européen LEADER.

Pour accompagner l'animation de cette étude, le Pays Comminges Pyrénées s'est rapproché des services de la Société Publique Locale ARPE (Agence Régionale d'Appui aux Stratégies Territoriales).
Après un comité de pilotage en octobre 2017 et plusieurs réunions techniques avec les communautés de communes pour préparer le lancement de la démarche, un état des lieux sera établi d'ici mars 2018 avec un diagnostic des consommations d'énergie, tous secteurs confondus, de la production d'énergies renouvelables, du potentiel de stockage du carbone, de la qualité de l'air du territoire…

La deuxième phase consistera à élaborer une stratégie commune avec des objectifs à atteindre, pour aboutir à 4 plans d'actions d'ici à la fin d'année 2018 :
- 1 plan d'actions à l'échelle du Pays Comminges Pyrénées autour d'actions transversales
- 1 plan d'actions à l'échelle de chacune des 3 communautés de communes engagées.

Ce travail fait l'objet d'une étroite collaboration entre les services du Pays et des trois communautés de communes. Il associe également de nombreux partenaires du territoire (acteurs économiques, associations, grand public…) et institutionnels. Ceci est formalisé dans un plan de concertation et de communication.

VIII. Déploiement de l'Espace Info Energie

Les élus du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural ont délibéré en 2016 afin de mettre en place un Espace Info Energie sur le territoire, en vue d'informer le grand public sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables.

Ce service a vu le jour grâce à des partenariats financier forts avec l'ADEME et la Région Occitanie. Son implantation sur le territoire s'est faite en lien étroit avec le service local de l'habitat, en charge d'accompagner les particuliers aux revenus modestes et déjà très présent sur le territoire.

Dans sa phase de lancement, l'Espace Info Energie a conseillé plus de 140 personnes en 2017. Ceci a été rendu possible par un important travail pour faire connaître ce service auprès des maires et des partenaires.

Au vu de l'étendue et la spécificité du territoire et afin d'installer effectivement ce service, des permanences délocalisées ont été mises en place à l'automne 2017 pour apporter ce service au plus près des particuliers.

Structure	adresse	permanences
Hôtel de Lassus	6 rue du Barry 31210 Montréjeau	**1er lundi** du mois de 13h30 à 17h
Hôtel communautaire	4 rue de la République 31800 Saint-Gaudens	**1er et 3e mercredi** du mois de 9h à 12h30
Accueil de la communauté de communes	2 rue des Usines 31440 Marignac	**1er vendredi** du mois de 9h à 12h
Accueil de la communauté de communes	Quartier Saint Joseph 31420 Aurignac	**2e lundi** du mois de 13h30 à 17h
Maison des trois vallées	Rue Armand Latour 31160 Aspet	**2e mardi** du mois de 9h à 12h30
Accueil de la communauté de communes	7 chemin des Tretes 31110 Moustajon	**2e mardi** du mois de 14h à 17h
Hôtel communautaire	15 Avenue du Comminges 31260 Mane	**3e lundi** du mois de 13h30 à 17h
Maison des Portes du Comminges	18 rue du Commandant Taillefer 31230 L'Isle en Dodon	**3e mardi** du mois de 9h à 12h30
Accueil de la communauté de communes	Boulevard Jesus Mujica Boulogne sur Gesse	**3e mardi** du mois de 14h à 17h
Chambre de Métiers et de l'Artisanat	5 Espace Pégot 31800 Saint-Gaudens	**3e jeudi** du mois de 8h45 à 12h
Accueil de la communauté de communes	4 rue des Villas 31360 Saint-Martory	**4e lundi** du mois de 13h30 à 17h

Les permanences téléphoniques s'effectuent les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 17h30.

En complément, le Pays a engagé un partenariat avec la Chambre de Métiers afin de mettre en place une fois par mois une permanence dédiée aux professionnels.

Des animations ont aussi été mises en place au cours de l'année afin de sensibiliser un public plus large aux économies d'énergies :

- A Arbas, le 14 avril 2017, dans le cadre de la mise en place d'un réseau de chaleur bois : afin d'informer les particuliers intéressés par le raccordement, sur les travaux prioritaires à réaliser et les aides financières mobilisables ;
- Réunion de présentation du service, le 20 juin 2017, auprès des artisans du Comminges invités par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat pour faire connaître la permanence ;
- Accueil de la caravane Info-Energie tour le 28 septembre 2017, pendant le marché de Saint-Gaudens, à l'occasion de la fête de l'énergie. Cette manifestation a été l'occasion d'inaugurer officiellement l'Espace Info Energie, en présence des partenaires, des élus et de la presse.
- Animation d'un temps d'échanges à l'occasion d'un « P'tit dèj » sur le thème des éco-gestes au bureau organisé par la Maison de l'Avenir, le 26 octobre 2017.

- Intervention lors d'une conférence sur les opportunités de marché liées à la Loi de Transition Energétique, dans le cadre des Ateliers de la transition énergétique organisés le 17 novembre par l'agence EDF « une rivière, un territoire » Vallées des Pyrénées, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la CAPEB, la FFB et le PETR Pays Comminges Pyrénées.
- Stand au Salon de l'habitat de Saint-Gaudens dans le « carré des experts » du 17 au 19 novembre 2017.

L'année 2018 sera consacrée à l'assise de l'Espace Info Energie et à la croissance de l'activité de conseil. Il sera également étroitement associé aux travaux du plan climat air énergie territorial.

IX. Etude gouvernance GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)

Le bassin de la Garonne amont, avec son affluent principal la Pique, ne dispose aujourd'hui d'aucune structure assurant une gestion des cours d'eau à l'échelle d'un bassin hydrographique cohérent. Cette situation est aggravée par le caractère transfrontalier de la Garonne, qui engendre une discontinuité sur les modalités d'entretien, de gestion du cours d'eau et des milieux aquatiques, ainsi que sur la prévision et la protection contre les inondations.
Dans ce cadre, les différentes communautés de communes de la Garonne amont ont décidé d'engager conjointement une réflexion sur la création d'une gouvernance à l'échelle du bassin hydrographique de la Garonne amont. Le portage de l'étude est assuré par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays Comminges Pyrénées et est cofinancé par l'Agence de l'eau Adour-Garonne et le Conseil départemental de la Haute-Garonne.

A l'issue d'une procédure de consultation, l'étude a été confiée au groupement de bureaux d'études SEPIA Conseil / CALIA Conseil / Philippe Marc. Suite à une phase de diagnostic et de partage des enjeux, un comité de pilotage s'est réuni en juillet 2017 et a conclu à la nécessité de créer un syndicat mixte pour porter cette compétence à l'échelle du bassin versant de la Garonne Amont, concerné par les 3 communautés de communes composant le Pays mais aussi par la communauté de communes Neste-Barousse dans les Hautes-Pyrénées.

Le travail de détermination des missions confiées au syndicat et des modalités de gouvernance et clés de répartition financière est en cours, en lien avec les services de l'Etat et devrait aboutir dans les premiers mois de l'année 2018, dès lors que les communautés de communes seront titulaires de la compétence et pourront à ce titre décider des modalités de son exercice.

X. Mise en place d'un service d'instruction des autorisations d'urbanisme

Du fait de l'arrêt de l'accompagnement de l'Etat en la matière au 1er janvier 2018 pour les communes disposant ou ayant disposé d'un document d'urbanisme, les élus ont souhaité proposer aux maires un service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme à l'échelle du Pays.
Sur les 236 communes composant le territoire, 146 sont concernées par l'arrêt de l'instruction par l'Etat.

Un important travail a été conduit tout au long de l'année en vue d'analyser la faisabilité de ce projet, de dimensionner le service et son financement. Ce travail a été présenté en conférence des maires au mois de juin

2017 et s'est poursuivi cet été en vue de rédiger une convention, en lien avec les services de l'Etat, et de la proposer aux communes.
Plus d'une centaine de communes ont répondu favorablement à la proposition du Pays.

Le travail se poursuit pour rendre un service opérationnel au 1er janvier 2018 : réunions de travail avec la DDT, acquisition d'un logiciel d'instruction, formation/information des mairies, récupération des données, installation des locaux et des postes de travail…

Une équipe de 5 personnes a été recrutée pour composer ce pôle ADS : une cheffe de pôle, une responsable administrative (mise à disposition par la commune de Saint-Gaudens) et trois instructrices (dont une mise à disposition par la communauté de communes cœur et coteaux du Comminges).

La mise en place de ce service ADS a été rendue possible par l'engagement des communautés de communes au côté du PETR, grâce à un important travail d'information et de communication et par une hausse de leur contribution financière, rendue nécessaire pour assurer l'investissement et la structuration du service.

XI. Communication

Au-delà d'une importante communication interne (dossiers de presse, éditions de documents d'information, revues de presse, création de visuels), la communication du Pays se développe autour de différents outils :

➢ Lettre d'information

Le Pays poursuit ses efforts pour faire connaître la structure et ses missions.
La troisième lettre d'information est parue en janvier. Depuis juillet, la lettre d'information papier s'est transformée en newsletter numérique envoyée depuis la plateforme du site web. Il est depuis possible pour quiconque de recevoir les informations du Pays (4 fois par an) en s'inscrivant via le site web.
La newsletter est suivie par 1370 personnes : maires, conseillers municipaux, partenaires et abonnés.
Le dernier envoi à eu lieu mi-novembre, le prochain est prévu au mois de janvier 2018.

➢ Site Web

Le site Internet cible principalement les partenaires institutionnels du Pays et présente les projets et leur état d'avancement. Il devient peu à peu un outil tout public, grâce à la mise en place de la newsletter et d'une plateforme de concertation dans le cadre de l'élaboration du Plan climat air énergie territorial.
Deux actualités liées au Pays et à ses missions paraissent une fois par mois.
Le site web évolue en fonction des missions confiées au Pays : création de pages relatives à l'Espace Info Energie, au Plan Climat, réorganisation de la page Leader …

➢ Page Facebook

La page Facebook a pour objectifs de diffuser très largement les actualités du Pays mais surtout du territoire et des acteurs locaux. Les publications paraissent au moins 4 fois/semaine.

Les personnes suivant la page Facebook sont en constante augmentation (x 7 en 1 an = 370).
Le nombre d'interaction (personnes touchées par l'information) est en moyenne de 100 avec des pics pouvant aller jusqu'à 1 000.

- ***Campagnes de communication***

Trois campagnes de communication ont été engagées en 2017 :

- Espace Info Energie : création page web ; création d'une affiche et de flyers ; envoi d'un "pack" communication web et support papier à l'ensemble des communes du territoire ;
- Programme LEADER : remaniement de la page web et création de visuels, d'une plaquette d'information et d'une affiche.
- Plan Climat : prévue en 2018, elle a été amorcée en 2017 avec la création d'un logo et d'une page sur le site web du Pays.

XII. Gestion administrative et financière

En complément de ces différents projets, les services du Pays poursuivent leurs missions, au service du développement du territoire, en :

- préparant et animant les instances du Pays (comité syndical, bureau, conférence des maires, conseil de développement) et les commissions de travail : une trentaine de réunions a été organisée en 2017 ;
- assurant la gestion administrative et financière de la structure.

ANNEXE 1 - FICHE DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Raison Sociale :	Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Comminges Pyrénées
Statut Juridique :	Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
Adresse Complète :	21, place du foirail BP 60029 31801 SAINT GAUDENS Cedex
Téléphone :	05.61.88.88.66
Fax :	05.61.79.47.17
Courriel :	pays@commingespyrenees.fr
Nom et Qualité de la personne habilitée à signer la convention :	Jean-Yves DUCLOS, Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays Comminges Pyrénées
Nom du responsable du suivi du dossier	Pauline Boland, Directrice
N° SIRET :	200 052 124 00019
Effectif :	10